

Bretagne 2030

Compte-rendu de la soirée-débat du 21 novembre 2013 à Fougères

Réunion n°11

La soirée-débat organisée à Fougères (Espace L'Aumailere) le 21 novembre 2013 de 18H30 à 21H dans le cadre de la démarche Bretagne 2030 a réuni une trentaine de participants.

Il s'agissait de la 11^{ème} réunion, 15 réunions-débats étant programmées.

Ci-dessous sont resituées les réflexions collectives des participants.

1. RAPPEL DE LA DEMARCHE BRETAGNE 2030

Bretagne 2030 est une démarche lancée par le Conseil régional de Bretagne qui propose à toutes les Bretonnes et tous les Bretons, et plus largement à tous ceux qui aiment la Bretagne, de définir le visage qu'ils lui souhaitent en 2030.

Il s'agit d'une démarche de réflexion collective, de concertation prospective qui contribue à l'élaboration d'une vision partagée de la Bretagne en 2030.

Bretagne 2030 ne cherche pas à prédire l'avenir mais à le dessiner, à formuler des souhaits et des attentes et à explorer des pistes.

La démarche engagée invite ainsi à penser l'avenir pour ne pas le subir, à formuler des valeurs et des aspirations collectives, pour ne pas dériver vers des situations non souhaitées et pour être en capacité de résister aux évolutions non souhaitables.

Ces cinq thèmes couvrent les grands champs de réflexion pour l'avenir.



Quelques questions sont posées pour susciter la discussion. Elles reflètent les préoccupations majeures exprimées par les Bretons et les représentants de la Bretagne, ses partenaires, ses visiteurs,.... Les plaquettes thématiques, distribuées en réunion sont disponibles dans la rubrique « projet » du site bretagne2030.jenparle.net.

2. L'INTRODUCTION DE LA SOIREE-DEBAT

Le Conseil régional était représenté par **Marie-Pierre Rouger**, vice-présidente chargée des lycées et de la qualité du bâti et **Serge Boudet**, conseiller régional, qui a ouvert la soirée-débat par une brève introduction.

Serge Boudet a rappelé la nécessité d'anticiper l'évolution de la Bretagne d'ici 2030 et ce, de façon co-construite avec les citoyens. Il ne s'agit pas d'un débat entre la Région et les participants mais bien de donner la parole aux Bretonnes et Bretons.

3. RESTITUTION DES REFLEXIONS COLLECTIVES DES PARTICIPANTS

Les participants ont travaillé sur chacun des 5 thèmes (cf. le schéma page 2) qui structurent la réflexion. Ils étaient répartis en 5 tables. La synthèse de chaque groupe a été restituée en séance plénière, permettant ainsi à tous les participants de réagir et de s'exprimer sur l'ensemble des thèmes. Chaque synthèse était structurée autour des deux questions suivantes : « Quels sont les points à particulièrement développer ou à inventer d'ici 2030 ? » et « Qu'est-ce qui serait absolument à éviter en 2030 ? ».

3.1. LA BRETAGNE GRANDE REGION MARITIME EUROPEENNE EN 2030 : FANTASME OU REALITE ?

Les participants de la table ont d'abord détaillé ce qu'ils souhaitaient voir évité pour la Bretagne en 2030 :

- « la mer comme poubelle de la terre ».
- le béton sur le littoral et les maisons inoccupées.
- la pêche intensive et l'épuisement des ressources.
- l'aggravation des déséquilibres écologiques et des ressources.
- la « colonisation » des espaces, surtout maritimes, par les retraités aisés.

Le groupe a ensuite formulé les propositions suivantes :

- Développer le transport maritime de voyageurs et de marchandises. Des grands ports (Brest, Saint-Nazaire), mais aussi des plus petits, peuvent être utilisés dans ce sens.
- Accompagner la valorisation à partir des énergies douces (hydrolien, éolien,...) ainsi que la valorisation des espaces maritimes comme les algues. La Bretagne a un gisement extraordinaire à exploiter, notamment au niveau alimentaire. L'avantage de l'algue est qu'elle n'a pas besoin d'engrais.
- Disposer des moyens de mise en œuvre : les innovations, pour exister, doivent pouvoir être financées.
- Développer la pêche artisanale et la vente directe au consommateur.
- Appliquer la règle « pollueur = payeur ».
- Définir des zones protégées maritimes ainsi que des sous-sols marins protégés de façon à permettre le renouvellement de la ressource halieutique.
- Trouver un équilibre entre les activités de pêche et les produits alimentaires.
- Conserver la mer comme espace de rêve en gardant la diversité des paysages, des habitants et des activités.

Un participant a ajouté la question du nautisme comme élément important pour la Bretagne, en précisant que cette activité peut avoir un caractère ludique mais aussi économique.

Un participant de la table a rappelé l'importance de faire le lien entre terre et mer. Par exemple, Fougères, en tant qu'arrière-pays, doit pouvoir bénéficier de cette symbiose.

Un participant a trouvé que la pêche côtière peut être intéressante avec le principe de vente directe, mais il pense qu'il faut prendre en compte le fait que les gisements vont évoluer, notamment avec le réchauffement des eaux, et les ressources vont se raréfier.

3.2. PERFORMANCE TERRITORIALE

Les participants de la table ont développé les points suivants :

- La volonté d'une performance bretonne à 5 départements.
- L'enjeu de l'équité numérique perçue comme une chance, avec comme enjeu que le territoire ne devienne pas qu'un e-territoire déshumanisé.
- Systématiser la mobilité comme une chance pour les territoires.
- Développer des liaisons interurbaines en définissant un mode de liaison performant pour les villes moyennes. Ces dernières doivent faire l'objet d'une réflexion spécifique sur leur relation avec les métropoles.

- La « périphéricité » de la Bretagne implique une vraie réflexion sur la vitesse et sur les moyens correspondants : LGV et aéroport.

Plus globalement, les participants ont considéré qu'il n'y a pas d'équité sur le territoire sans accessibilité pour l'ensemble des acteurs. Le groupe propose de :

- Travailler avec chaque territoire pour maintenir un niveau de service minimum pour tous les territoires.
- Développer les coopérations, et plus globalement la question du « co », du faire ensemble.
- Développer la proximité.
- Eviter le « saupoudrage » : l'équité ne veut pas dire « Tout partout, tout le temps, pour tout le monde ». Avec les métropoles, les pôles d'équilibre et les pôles ruraux, la région est capable de créer un équilibre global.
- Eviter de toujours penser que le fait métropolitain soit l'unique avenir pour une région qui a su développer les villes moyennes.
- Eviter la concurrence entre les territoires, avec la dichotomie métropole / ville moyenne. Pour autant ne pas penser que « parce que la locomotive avance, les wagons avanceront ».

- Se questionner sur la place du vieillissement de la population.
- Eviter de déshumaniser les territoires et les relations.
- Eviter de compliquer ce qui est déjà complexe : penser un modèle territorial global adapté pour chaque territoire breton.
- Eviter de lier le citoyen seulement à sa commune mais parler de citoyens de Communautés et de Pays.
- Eviter que tous les territoires se ressemblent.
- Faire confiance aux territoires pour qu'ils puissent inventer leur modèle à eux et leur permettre de prendre des risques.

Un participant s'est interrogé sur la question de la vitesse : Fougères a surtout besoin de trains, d'être relié aux autres. Le train doit être privilégié afin d'être davantage relié les uns aux autres.

Une participante a souhaité voir davantage de cars faire le trajet direct Fougères-Rennes.

Un participant a souhaité remettre en perspective cette question à l'horizon 2030 : s'il y a un consensus sur le transport public, le rail sera-t-il pour autant un transport d'avenir ?

Un participant a indiqué que, sans prétendre connaître les technologies qui seront disponibles en 2030, le TGV signifie grande

vitesse et donc grandes lignes, ce qui n'assure pas un maillage fin. Les Intercités desservent, selon lui, mieux le territoire.

Une participante a insisté sur l'importance du train : s'il n'y a pas un réel effort pour que Fougères soit intégrée dans un maillage ferroviaire, elle aura toujours un handicap.

Un participant a considéré que la notion de vitesse est différente selon où l'on se situe : ville, région, pays, monde... Le regard prospectif doit prendre en compte les différentes échelles dans la question de la vitesse.

3.3. LA BRETAGNE EN 2030, MODELE DE COHESION SOCIALE OU SOCIETE ECLATEE ?

Les participants de la table ont formulé les éléments suivants :

- Un risque de polarisation territoriale avec, d'un côté, de grandes métropoles et de l'autre, des zones plus déconcentrées, voire dévitalisées. Ils ont identifié, à terme, un paradoxe : des zones très habitées certes, mais où la solidarité ne fonctionnera pas. C'est une tension qu'il s'agit de résoudre pour 2030.
- Le numérique au service de la mixité sociale : pour certaines catégories socioprofessionnelles, le télétravail peut permettre de vivre dans des lieux peu denses tout en fournissant des prestations pour différents secteurs économiques.

- Une inquiétude par rapport à la « périphéricité » de la Bretagne et la montée du coût du foncier sur le littoral. Cela pose des problèmes en termes de renouvellement de générations : les jeunes peuvent de moins en moins habiter sur la côte.
- Il existe un bon maillage associatif en Bretagne mais il y a un risque qu'il soit fragilisé à l'avenir, avec notamment dans différents domaines professionnels et associatifs, une tendance à aller vers la « massification ». Il s'agit donc de ne pas perdre la richesse et la diversité du tissu associatif local, voire très local. Celui-ci peut être précurseur et créateur d'initiatives qui constituent des expérimentations à dupliquer.
- Quel rôle pour la Région afin que les revenus soient plus équitables ? En matière de cohésion sociale, c'est une préoccupation importante que la Région doit prendre en compte en travaillant sur la réduction de cette inégalité de revenus.
- Les politiques locales ne peuvent s'appuyer que sur la fonction marchande : l'échelle du Pays est un bon niveau pour mener des politiques locales.
- Prendre en considération et valoriser le temps de l'engagement associatif, celui dédié au service des autres.
- Il existe une culture et une identité bretonnes qui créent de l'ouverture au monde. Il s'agit de ne pas défaire ce qui existe mais de le conforter.

Un participant s'est dit d'accord avec l'importance du télétravail. Il existe des télé-centres qui essaient de rapprocher l'offre et la demande. Dans les territoires ruraux, cela peut-être une vraie chance pour développer l'emploi.

3.4. LA BRETAGNE EN 2030, UNE REGION PROSPERE : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PERFORMANT ET ENDOGENE ?

Les participants de la table ont indiqué que l'économie est le cœur de la Bretagne : c'est elle qui permettra de perdurer jusqu'à 2030. Ils se sont déclarés positifs pour l'avenir. Ils ont ainsi formulé les propositions suivantes :

- Inventer un modèle agroalimentaire hybride : sans se libérer totalement du modèle intensif, développer les circuits courts tout en veillant à anticiper les problèmes de ressources et d'approvisionnements qui peuvent en découler.
- Développer les passerelles entre les secteurs de la recherche et de l'innovation, afin de répondre aux problématiques qui se poseront. Par exemple, réinventer des plateformes d'innovations et des pôles de compétitivité et de compétences.
- L'augmentation de la population d'ici 2030 signifie davantage de déchets et donc un souci de valorisation : peut-on inventer une économie circulaire en triant davantage de déchets et en s'améliorant dans le domaine ?

- Favoriser le développement de la méthanisation qui permet aussi de traiter le déchet au plus près de la production.
- Faire vivre l'image de la Bretagne au travers du label « Produit en Bretagne ». Le renforcer, voire en inventer d'autres.
- Le tourisme est la carte de la Bretagne, sa marque de fabrique : cela permet aussi d'attirer des entreprises.
- Concernant l'indépendance énergétique, les nouvelles énergies connues aujourd'hui risquent de ne pas suffire : comment davantage les développer ?
- Favoriser l'épanouissement des citoyens bretons. Ceux-ci ont une image de travailleurs qu'il s'agit de préserver. En ce sens, il s'agit de développer la formation et l'alternance qui permettent de renforcer ce « circuit court » pour l'emploi.
- Travailler autrement grâce au développement de la fibre optique et contribuer au bien-être en permettant aux gens de rester près de leur lieu social.
- Eviter la mono-industrie et favoriser la diversité des activités.
- Eviter la fuite des cerveaux : les jeunes et les moins jeunes.
- Eviter la désertification de certains territoires, des zones fragilisées qui doivent être redynamisées.

- Eviter la dégradation du réseau routier en l'entretenant. Cela pose la question du financement de ce réseau routier.

Un participant a alerté sur le fait que, sous prétexte de l'efficacité de l'agriculture intensive, le principe des circuits courts est marginalisé. Des forums s'organisent sur le sujet, et la présence importante de participants montre que ce n'est pas un axe marginal. Par ailleurs, il considère nécessaire de prendre en compte, dans la question des énergies, le Plan Climat Energie Territorial.

Un participant de la table a précisé que les deux modèles agroalimentaires ne sont pas à opposer mais à penser en complémentarité.

Un participant s'est dit d'accord avec la nécessaire diversité des activités, créatrice d'emploi et de richesses. Sur l'agriculture, il a considéré que des évolutions auront assurément lieu et proposeront un modèle différent que le système unique productiviste.

Une participante a indiqué que le problème ne se situe pas tant sur le manque de formation mais plutôt sur l'adéquation entre emplois et niveaux de formation.

Un participant de la table a précisé qu'il y a eu un débat au sein de la table sur cette question de l'emploi. La particularité de Fougères est son tissu économique : cela pose la question de sa capacité à attirer des profils qualifiés sur des métiers industriels. Il existe des formations, mais elles ont parfois du mal à être attractives.

Un participant de la table a ajouté que les formations sont essentiellement centralisées dans les grandes villes alors même qu'il y a des demandes sur place, comme à Fougères.

Un participant a rappelé que le modèle agricole et agroalimentaire dominant a fait perdre beaucoup d'emplois. Il a cité l'association « Terre de liens », une foncière participative qui permet l'installation d'exploitants, qui a notamment créé un « convertisseur alimentaire » à Alençon : celui-ci calcule le nombre d'hectares de terres agricoles et le nombre d'exploitants qui pourraient être générés par le développement d'une consommation locale de leur production.

Un participant s'est dit surpris que l'économie sociale et solidaire n'ait pas été évoquée dans la réunion.

Un participant s'est dit très prudent sur la méthanisation car elle nécessite des surfaces importantes. Il est nécessaire de la penser dans le contexte alimentaire et en lien avec les entreprises agroalimentaires du territoire.

3.5. LA BRETAGNE EN 2030 DANS LE MONDE : REGION MARGINALISEE OU ACTEUR RECONNU ?

En préambule, les participants de la table ont indiqué que la Bretagne a déjà su conquérir le monde depuis longtemps et sera capable de s'y développer. Ils ont ensuite développé les points suivants :

- Eviter que la région ne soit marginalisée car non reconnue comme une région spécifique, au sein de l'Union Européenne notamment.
- Eviter la poursuite d'un modèle d'organisation qui n'ait pas le monde comme horizon, comme aujourd'hui.
- Eviter les grandes métropoles qui se développent sous prétexte d'une meilleure visibilité à l'étranger.
- Eviter que la vitesse ne crée de grands couloirs traversant la Bretagne (LGV) en niant l'arrière-pays. C'est le même principe pour les aéroports qui ne doivent pas déséquilibrer le territoire.
- « La Bretagne est une péninsule mais pas un Finistère » : il s'agit de changer le modèle centralisateur pour une réelle ouverture sur le monde.
- Achever la décentralisation et avoir les moyens financiers de ce rêve prospectif : laisser les Bretons être des interlocuteurs au sein du processus de régionalisation européenne à horizon 2030, sans que ce soit systématiquement l'Etat.
- Etre breton constitue une identité forte qui est clairement identifiée à l'extérieur. Elle constitue l'ouverture sur le monde. Il s'agirait de cultiver cette identité, notamment pour intégrer les 800 000 habitants supplémentaires.

- Faut-il en 2030, inventer un Arc Atlantique centré sur la Bretagne qui soit une force d'expression, identifiée au sein de l'Union Européenne ?
- Que la force de la Bretagne vienne de son maillage équilibré pour donner de la crédibilité et de la lisibilité au territoire. Faut-il avoir des métropoles très fortes identifiables en tant que telles à l'extérieur ou est-ce plutôt la densité d'un territoire parfaitement maillé qui sera la force de demain? Des espaces volontairement organisés se donnent plus de force.
- Développer et faire perdurer l'image de la Marque Bretagne : est-ce que ce sera en 2030 une grande marque parmi tant d'autres ? Cette marque est intéressante car elle couvre tous les secteurs d'activités économiques et de la vie du territoire.
- Faut-il mettre en avant de grandes structures, de grands événements, ou plutôt une multitude d'initiatives qui permettent de faire masse ?

Sommes-nous une porte d'entrée sur l'Europe ou un « Finistère » ?
Les participants ont pris position et ont considéré que la Bretagne de 2030 sera une porte d'entrée sur l'Europe.

4. CONCLUSION

Serges Boudet, conseiller régional a remercié tous les participants.

Il a souhaité que les Bretons qui vivent en dehors de Bretagne aient aussi une vision de la Bretagne qu'ils veulent pour l'avenir. Quel est le regard des autres sur notre Bretagne ? Le site bretagne2030.jenparle.net appelle ceux-ci à s'exprimer sur la question.